



**UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS**  
**Bureau de développement des télécommunications**  
Unité des données et statistiques des télécommunications

---

**13 décembre 2002**  
**Original: Français**

**3<sup>ème</sup> Réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC mondiales**  
*Genève, 15 - 17 janvier 2003*

**Document:** WICT-18F

**Source:** Jean-Roger Bianda  
Forum sur la dette extérieure et le développement du Congo (FODEX)

**Titre:** Fracture numérique et société mondiale de l'information



## **FRACTURE NUMERIQUE ET SOCIETE MONDIALE DE L'INFORMATION**

Par Jean-Roger BIANDA

<mailto:jrbianda@hotmail.com>

Novembre 2002

### La Fracture numérique

En Afrique Sub-saharienne, plus particulièrement en République Démocratique du Congo, sur une moyenne de 8.000.000 d'habitants que compte la ville de Kinshasa, moins de 10 % possède un appareil de communication (téléphone) et moins de 5 % est connecté au réseau internet.

En outre, moins de 50 % de la population possède un poste téléviseur. En province, la situation est pire par rapport à la capitale Kinshasa.

En plein vingt et unième siècle, ce phénomène complètement disproportionnel, communément qualifié de fracture numérique, constitue un réel paradoxe face aux exigences de la société humaine en matière de télécommunication.

### Causes

En République Démocratique du Congo, la principale cause de la fracture numérique qui affecte le niveau de revenu ainsi que le pouvoir d'achat de la population congolaise. Cette crise entraîne des effets néfastes sur l'état générale des infrastructures de base. C'est ainsi qu'en RDC, l'heure n'est toujours pas à la modernité avec les technologies de l'information et de la communication.

En second lieu, on peut citer les dispositions fiscales et réglementaires défavorables et inadéquates au secteur de la communication et de l'information. Cet état de la situation dénote une absence de détermination d'une action participante de l'Etat congolais en matière de restauration, de modernisation et de construction des infrastructures de communication et de promotion des TICs.

Cependant, avec l'avènement de l'installation de nouveaux opérateurs de la téléphonie mobile en République Démocratique du Congo et de quelques providers Internet, les grandes villes sont en train de l'état du système de communication et de se connecter au modernisme à travers le réseau internet. C'est ainsi que l'on observe surtout dans la ville de Kinshasa la multiplication des Cybercafés.

### Vers une Société mondiale de l'information

L'information étant un élément indispensable dans l'existence de l'espèce humaine, la société de l'information devrait être constituée des composantes

essentielles à l'environnement et l'activité de l'homme afin d'en tirer le maximum d'avantages. Il s'agit notamment de :

- l'accessibilité aux bases de données ainsi qu'aux outils de l'information et de la communication ;
- le développement et le transfert des TICs ;
- une organisation administrative judicieuse pouvant favoriser le dynamisme du secteur tout en étant axée sur optique de développement durable et basée sur des accords de principes internationaux.

### Avantages de la Société Mondiale de l'information

Il est certain que l'Afrique pourrait bénéficier d'énormes avantages de la Société Mondiale de l'Information étant donné les multiples difficultés qu'elle éprouve surtout en matière d'éducation et de santé.

Face à la persistance des effets dévastateurs de la malaria, de la tuberculose ainsi que de la pandémie du Sida, la SMI contribuera énormément à l'augmentation de l'efficacité des politiques de lutte contre ces différentes pathologies.

En outre, elle contribuera à améliorer l'organisation des systèmes éducatifs, particulièrement dans la mise à jour des connaissances et dans la collaboration internationales en matière d'éducation.

### Recommandations

Je propose aux responsables d'Etat et d'Institutions Internationales ainsi qu'aux autres participants, réunis au Sommet Mondial sur la Société de l'Information, les recommandations suivantes :

1. Assurer une large distribution de l'énergie électrique dans les pays sous-développés afin d'augmenter l'usage des outils d'acquisition de l'information et de communication ;
2. Rétablir et organiser en réseaux un maximum de bases de données d'informations ;
3. Réaménager les politiques et améliorer les systèmes de gestion du secteur de l'information et de la communication dans une optique de développement durable ;
4. Réduire la pression fiscale et parafiscale qui affecte l'importation du matériels informatique et de télécommunication ;
5. Promouvoir au niveau international le développement et le transfert des Technologies de l'Information et de la Communication ;
6. Réaliser une connexion intégrale des Etats aux réseaux de l'autoroute de l'information ;

7. Restaurer et étendre les infrastructures de base de communication ;
8. Inciter à une plus large ouverture les Etats qui appliquent une politique de restriction sur l'acquisition et la diffusion de l'information ;
9. Développer dans les pays potentiels aux conflits armés une structure supérieure efficace de gestion du secteur de l'information devant prévenir des dérapages de la Presse qui affectent la stabilité politique des Etats pauvres indispensable à tout développement.